CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E69632** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2027**

ÉDITÉ LE 18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1982

Raison sociale : SOC D'EXPENSION DE LA NELLE ENT DE CONST

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/09/2024

Capital : 38 112

375 RUE DES FRERES LUMIERE
ZI TOULON EST
BP 39
83130 LA GARDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 679 501 155 B

Siret : 679 501 155 00056

Téléphone : 04 94 08 00 19 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 90 00403

Responsabilité légale :
CANANZI JEAN-PIERRE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290257

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290257

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

E-mail : senec@senec.fr

Effectif moyen : 55 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 29 228 471 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	55	22/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 10:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.